

GUIDE D'ACCUEIL

**Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie**



**IN
RS**

Institut national
de la recherche
scientifique

INRS.CA

TABLE DES MATIÈRES

Mot de bienvenue	1	Développement durable	7	et hospitalisation	14
L'INRS en bref	1	Clés de bureaux	7	Régime collectif ASEQ	15
Le Centre AFSB en bref	1			En cas d'urgence / Info-santé	15
				Santé, sécurité et COVID-19	15
1 ÉTUDIER À L'INRS EN TEMPS DE COVID-19	2	5 FINANCER VOS ÉTUDES	8	Besoin de discuter de problèmes personnels	15
Accès aux installations de recherche	2	Soutien disponible au Centre AFSB	8	Besoin d'aide psychologique	15
Cours	2	Calendrier de versement	8		
Accès aux campus	2	Aide financière aux études (AFE) du gouvernement du Québec	8	10 ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES	16
Encadrement	2			Fédération des étudiants de l'INRS (FEINRS)	16
				Association générale des étudiants de l'Institut Armand-Frappier (AGEIAF)	16
2 À FAIRE DÈS VOTRE ARRIVÉE	3	6 VOUS LOGER ET VOUS DÉPLACER	9	11 INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE	17
Journée d'accueil et séance d'information	3	Trouver un logement	9	Information sur le logement	17
Communiquer avec votre mentore ou mentor	3	Information sur le logement	9	Se déplacer	17
Dépôt de vos documents légaux	3	Se déplacer	9		
Adresse courriel INRS	3			Pour toute question ou soutien informatique	17
				Accès au sans-fil	17
3 VOS ÉTUDES	4	7 ÉTUDIANTES INTERNATIONALES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX	10	Intranet	17
Votre dossier étudiant : portail académique IDÉ	4	Budget, services bancaires et cartes de crédit	10	Transfert de gros fichiers	17
À faire chaque trimestre dans IDÉ	4	Logement : information de base	10	Téléphonie	17
Formulaires utiles	5	Travailler	10		
Lexique universitaire	5	Impôt sur le revenu	11	12 BIBLIOTHÈQUE	19
Projet d'études	5	Assurance maladie et hospitalisation	11	Service de documentation et d'information spécialisées (SDIS)	19
		Immigration	11	Bibliothèque du Centre AFSB	19
		Le français, langue officielle au Québec	11		
		Quelques conseils pour améliorer votre séjour au Québec	11	13 VOS DROITS ET RESPONSABILITÉS	20
4 VOTRE LIEU D'ÉTUDES	6	8 SERVICES AUX ÉTUDIANTS	12	Règlement sur les études supérieures	20
INRS : tous les sites	6	Vos personnes-ressources	12	Harcèlement psychologique et violences à caractère sexuel	20
Administration générale	6	Survol des services aux étudiants	13	Code d'éthique	20
Direction du centre	6			Politique linguistique	21
Centre AFSB	6	9 SOINS DE SANTÉ	14	Intégrité en recherche	21
Accès à l'édifice	6	Étudiantes étrangères et étudiants étrangers : assurance maladie	14	Propriété intellectuelle	21
Stationnement	6			Protecteur universitaire	21
Vélo	6				
Aire de repas	6				
Salles de cours et de réunions	7				
Locaux des étudiants	7				

MOT DE BIENVENUE

Chères nouvelles étudiantes
Chers nouveaux étudiants,

Nous sommes heureux que vous ayez choisi l'Institut national de la recherche scientifique (INRS) pour la poursuite de vos études universitaires et nous vous souhaitons la bienvenue chez nous !

En optant pour l'INRS comme lieu d'études, vous avez choisi de vivre une expérience de recherche et de formation de haut niveau. Vous avez également choisi de vous lancer à pieds joints dans une aventure unique qui vous propose un encadrement personnalisé et une formule d'études orientée autour d'enjeux stratégiques pour la société.

Nous avons donc à cœur de vous fournir, dès votre premier jour à l'INRS, toute l'information nécessaire vous permettant de vous familiariser adéquatement avec votre nouvel environnement de recherche, de formation et de vie. Ainsi, le Service des études supérieures et postdoctorales et le Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie mettent à votre disposition ce guide d'accueil, un outil pratique qui présente l'information pertinente à votre intégration à l'INRS. Nous vous invitons à le lire dès maintenant et à vous y référer régulièrement.

Nous sommes heureux de vous accompagner dans cette nouvelle étape de votre parcours universitaire, qui sera assurément marquée de découvertes stimulantes, de rencontres enrichissantes et de souvenirs mémorables.

Au nom de toute notre communauté universitaire, nous vous souhaitons un parcours d'études des plus enrichissants !



Philippe-Edwin Bélanger
Directeur
Service des études
supérieures et postdoctorales



Claude Guertin
Directeur
Centre Armand-Frappier
Santé Biotechnologie

L'INRS EN BREF

- › Fondé par le gouvernement du Québec en 1969.
- › Composé de quatre centres de recherche
 - Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie
 - Centre Eau Terre Environnement
 - Centre Énergie Matériaux Télécommunications
 - Centre Urbanisation Culture Société
- › Une université dédiée exclusivement à la recherche et à la formation aux cycles supérieurs.
- › Quelque 150 membres du corps professoral.
- › Plus de 700 étudiantes et étudiants de 2^e et 3^e cycles.

Une recherche interdisciplinaire dans une université de taille humaine.

LE CENTRE AFSB EN BREF

- › Héritage du Dr Armand Frappier, le Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie contribue aux efforts québécois de recherche, de formation et de transfert biologique pour dépister, prévenir et améliorer la santé des populations.
- › Plus de 45 membres du corps professoral et plus de 160 étudiantes et étudiants aux cycles supérieurs.
- › Les membres du corps professoral du Centre mettent à contribution leurs multiples expertises en concentrant leurs activités de recherche dans 4 grandes thématiques :
 - étude des infections et de l'immunité ;
 - influence de facteurs environnementaux et de l'hérédité sur le développement de maladies ;
 - développement de nouveaux agents thérapeutiques et prophylactiques ;
 - exploitation de microorganismes pour le développement de biotechnologie.
- › En plus de détenir cinq chaires de recherche, les membres du corps professoral du Centre participent à d'importants groupes et réseaux de recherche nationaux et internationaux, notamment le Réseau international des Institut-Pasteur, dont le Centre est le seul membre en Amérique du Nord.

1 ÉTUDIER À L'INRS EN TEMPS DE COVID-19

LA SITUATION PANDÉMIQUE A UN EFFET INDÉNIABLE SUR L'ANNÉE UNIVERSITAIRE 2020-2021. L'INRS DÉPLOIE TOUS LES EFFORTS POUR VOUS ASSURER UN SÉJOUR À LA HAUTEUR DE VOS ATTENTES.

ACCÈS AUX INSTALLATIONS DE RECHERCHE

Après une fermeture complète des installations de recherche en début de pandémie, les laboratoires et locaux de recherche ont rouvert en mai 2020. Ils resteront ouverts tant que la Direction de la santé publique du Québec le permettra, selon des protocoles sanitaires rigoureux.

COURS

L'INRS et son personnel enseignant ont mis tous les efforts requis pour vous offrir des cours de qualité, même s'ils doivent se donner à distance.

À l'automne 2020 et à l'hiver 2021, la majorité des cours seront offerts à distance.

Pour de l'information détaillée sur les cours offerts dans votre programme et sur la façon dont ils sont donnés, veuillez consulter la [personne-ressource pour les dossiers étudiants](#).

ACCÈS AUX CAMPUS

Pendant la pandémie, les déplacements sur le campus dépendent des règles sanitaires en vigueur. Alors que l'année universitaire s'amorce, l'accès est limité aux déplacements essentiels. La situation pourra évoluer en cours d'année.

ENCADREMENT

Afin de compenser pour le manque d'interactions sur le campus, différents intervenants et intervenantes de l'INRS s'assureront de communiquer avec vous plus fréquemment. Un programme de mentorat a également été mis en place pour vous offrir un accompagnement personnalisé.



2 À FAIRE DÈS VOTRE ARRIVÉE

JOURNÉE D'ACCUEIL ET SÉANCE D'INFORMATION

Les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants de votre centre sont invités à une journée d'accueil. L'invitation vous a été ou vous sera transmise par courriel.

Cette journée d'accueil est importante pour bien commencer votre parcours universitaire à l'INRS.

COMMUNIQUER AVEC VOTRE MENTORE OU MENTOR

- Dès votre arrivée, vous serez mis en contact avec une ou un collègue qui connaît bien l'INRS : cette personne sera votre mentore ou mentor!
- Vous ferez sa connaissance dès le début du trimestre.

Pour faciliter les choses,

- transmettez-lui toutes vos coordonnées
- répondez à ses invitations

RÔLES DES MENTORES ET MENTORS :

- Faciliter votre intégration
- Vous aider à créer rapidement des liens avec des collègues
- Répondre à vos questions et vous diriger vers les bonnes ressources
- Faciliter votre pleine participation à la vie universitaire

Vous préférez refuser le mentorat? Vous souhaitez changer de mentore ou mentor? Communiquez avec le ou la responsable du mentorat : sae@inrs.ca

DÉPÔT DE VOS DOCUMENTS LÉGAUX

Communiquez avec la personne-ressource pour les dossiers étudiants. Assurez-vous de lui remettre tous les documents requis.

PERSONNE-RESSOURCE POUR LES DOSSIERS ÉTUDIANTS

Anne Philippon
Agente au dossier étudiant
Centre AFSB
anne.philippon@inrs.ca

ADRESSE COURRIEL INRS

Une boîte courriel INRS est créée à votre arrivée.

L'information pour l'activer vous est transmise à votre adresse personnelle ou vous est remise en main propre à votre arrivée.

L'INRS utilise cette adresse courriel pour vous joindre.

Les courriels indésirables sont interceptés. Pour les récupérer, consultez la [procédure](#).

CONFIGURER VOTRE BOÎTE COURRIEL

- Si vous avez besoin de soutien pour y accéder directement de votre appareil mobile ou de votre ordinateur, consultez le <https://sri.inrs.ca/soutien/>
- Pour y accéder via Internet : <https://courriel.educ.inrs.ca/owa>



3 VOS ÉTUDES

VOTRE DOSSIER ÉTUDIANT : PORTAIL ACADÉMIQUE IDÉ

Sert à :

- Gérer vos coordonnées
- Vous inscrire
- Faire une demande d'absence
- Modifier votre inscription
- Demander une prolongation des études
- Demander un changement de régime d'études
- Faire votre choix de cours
- Consulter votre état de compte
- Choisir votre sujet de recherche
- Transmettre vos objectifs de recherche trimestriels
- Évaluer vos activités de recherche trimestrielles
- Consulter votre relevé de notes
- Soumettre votre proposition de jury
- Déposer électroniquement votre mémoire ou thèse
- Faire une demande d'embargo

ACCÈS À IDÉ

<https://portail.inrs.ca/ide/portail/index.html>

Nom d'utilisateur et mot de passe transmis par courriel lors de votre première inscription.

ABSENCES

- Vous devez faire une pause dans vos études? Un maximum de 3 trimestres d'absence est permis. Communiquez avec votre directrice ou directeur de programme.

Attention : Une absence a des conséquences sur le soutien reçu et, pour les résidentes et résidents temporaires, sur la capacité à travailler.

MODIFICATIONS ET ABANDON

Si vous le faites dans les dates limites indiquées au [calendrier universitaire](#), vous pouvez :

- modifier votre inscription avec remboursement
- abandonner des cours sans échec

À FAIRE CHAQUE TRIMESTRE DANS IDÉ

1. Vous devez vous inscrire chaque trimestre, jusqu'au dépôt final ou à la diplomation

Chaque trimestre, vous recevrez un courriel comprenant l'information nécessaire pour procéder à votre inscription.

Le dossier est bloqué à l'inscription si vous avez un solde non payé de 100 \$ ou plus. Dans ce cas, communiquez avec le Service des finances (finances@inrs.ca) pour payer ou prendre une entente de paiement.

Le dossier est bloqué à l'inscription pour les étudiants et étudiants étrangers si l'un des documents suivants a une date d'échéance qui précède la fin du trimestre : CAQ, permis d'études, carte RAMQ (s'il y a lieu).

2. Choisir vos cours et vos activités

3. Mettre à jour vos coordonnées, si requis

4. Payer vos frais de scolarité dès réception de la facture (voir [description des frais](#))

Paiement par carte de crédit, par chèque ou par prélèvement sur votre bourse.

MAÎTRISE ET DOCTORAT EN RECHERCHE

5. Objectifs de recherche et évaluation

Vous présentez vos objectifs de recherche au début du trimestre.

Ces objectifs sont évalués à la fin du trimestre.

ATTESTATIONS D'ÉTUDES RELEVÉS DE NOTES

Pour obtenir une attestation d'études à temps plein ou un relevé de notes officiel, il faut en faire la demande via le lien :

<http://www1.inrs.ca/doc/public/inscription/>

FRAIS POUR LES ASSURANCES SANTÉ

Les frais de scolarité incluent les frais d'assurance santé et maladie. Vous pouvez vous retirer de certaines assurances. Consultez le chapitre [Soins de santé](#) pour plus de détails.

FORMULAIRES UTILES

Vous trouverez, sur le site Web de l'INRS, les [formulaires nécessaires](#) pour vos études.

- Choix et changement de direction
- Proposition de jury
- Formulaires pour le dépôt et le rapport d'évaluation

LEXIQUE UNIVERSITAIRE

Ce [lexique en ligne](#) vous aidera à bien comprendre les termes relatifs à vos études.

PROJET D'ÉTUDES

Vous êtes la première personne responsable de la réussite de votre projet de recherche. Il est donc important de vous renseigner, en commençant par le [Guide de cheminement aux cycles supérieurs](#). En plus d'aborder vos démarches initiales, il vous indique comment approcher chaque étape de votre cheminement.

Une communication franche avec votre directrice ou directeur de recherche est une condition de réussite. Il est normal que vos opinions divergent à l'occasion ou que des malentendus surviennent, mais il importe de pourvoir en parler.

En cas de litige, ou si la communication est difficile, vous devez aviser votre directrice ou directeur de programme. Si vous vous estimez lésée ou lésé quant à votre encadrement, vous pouvez communiquer avec la Direction des études supérieures et postdoctorales.

ANNÉE UNIVERSITAIRE

DIVISÉ EN 3 TRIMESTRE AUTOMNE | HIVER | ÉTÉ

Voir le [calendrier universitaire](#) pour :

- Début et fin du trimestre
- Congés
- Dates limites de modification ou d'abandon



Pour toute question : Bureau du registraire : registrariat@inrs.ca | Québec : 418 654-3861 | Sans frais : 1 877 326-5762

4 VOTRE LIEU D'ÉTUDES

INRS TOUS LES CENTRES

Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie

531, boulevard des Prairies, Laval (QC) H7V 1B7

Centre Urbanisation Culture Société

385, rue Sherbrooke Est, Montréal (QC) H2X 1E3

Centre Eau Terre Environnement + Centre Urbanisation Culture Société

490, rue de la Couronne, Québec (QC) G1K 9A9

Centre Énergie Matériaux Télécommunications

Varennes
1650, boulevard Lionel-Boulet
Varennes (QC) J3X 1S2

Montréal
Place Bonaventure
800, de La Gauchetière Ouest
Portail Nord-Ouest, bureau 6900
Montréal (Québec) H5A 1K6

ADMINISTRATION GÉNÉRALE

- Affaires juridiques (Service des)
- Archives et de la gestion documentaire (Service des)
- Communications (Service des)
- Développement philanthropique et des relations avec les diplômés (Service du)
- Études supérieures et postdoctorales (Service des)
- Finances (Service des)
- Planification et des relations internationales (Service de la)
- Recherche et à la valorisation (Service à la)
- Registraire
- Relations gouvernementales et des affaires publiques (Direction des)
- Ressources humaines (Service des)
- Ressources informationnelles (Service des)
- Ressources matérielles (Service des)

CENTRE ARMAND-FRAPPIER SANTÉ BIOTECHNOLOGIE

531, BOULEVARD DES PRAIRIES
LAVAL (QC) H7V 1B7

DIRECTION DU CENTRE

- **DIRECTEUR DU CENTRE**
Claude GUERTIN
- **ADJOINTE ADMINISTRATIVE**
Marie-Josée CHABOT
- **GESTIONNAIRE DE L'ADMINISTRATION**
Isabelle GAGNON

ACCÈS À L'ÉDIFICE

- Le campus de Laval comporte plusieurs bâtiments.
- Le comptoir multiservice, qui gère l'accueil, est situé dans le bâtiment 18. Suivre la signalisation sur le campus.
- Les horaires d'ouverture sont du lundi au vendredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 30. Vous pouvez joindre le personnel par courriel au comptoirmultiservices@iaf.inrs.ca ou par téléphone au 450 687-5010, poste 0.
- Pour les visiteuses et visiteurs, un téléphone situé entre les deux portes d'entrée du bâtiment 18 permet de joindre le comptoir multiservice.
- Les bâtiments pour lesquels vous détenez une autorisation sont accessibles 7 jours sur 7, 24 h sur 24, pour toute personne munie d'une carte d'accès.

STATIONNEMENT

Le stationnement sur le campus est gratuit.

Les usagers doivent se procurer une vignette de stationnement auprès du comptoir multiservice. La zone de stationnement autorisée est indiquée sur la vignette.

Pour les visiteuses et visiteurs, un stationnement réservé (stationnement D) est à leur disposition.

VÉLO

Des supports à vélos sont disponibles sur le campus devant les différentes entrées des bâtiments.

AIRE DE REPAS

Plusieurs aires de repas sont disponibles.

- Espace extérieur : des zones avec des tables à pique-nique sont aménagées
- Espace intérieur : une cafétéria avec des machines distributrices (bâtiment 18), plusieurs cuisinettes et des espaces de repas sont répartis dans les différents bâtiments.

Vous êtes responsable de la propreté de tous les équipements et ustensiles que vous utilisez.

SALLES DE COURS ET DE RÉUNIONS

Plusieurs salles sont accessibles pour l'enseignement, la tenue de séminaires, de colloques, de soutenances ou de réunions. Certaines salles sont équipées pour les visioconférences.

De plus, du matériel est disponible sous forme de prêt (ordinateur portable, projecteurs, pointeurs, adaptateurs, etc.).

Pour réserver une salle ou du matériel, vous pouvez :

- Communiquer avec le comptoir multiservice : comptoirmultiservices@iaf.inrs.ca
450 687-5010, poste 0
- Utiliser le lien disponible sur <http://www.campus-laval.com/>

BUREAUX ÉTUDIANTS

Un bureau dans une salle étudiante vous sera attribué. Chaque bureau dispose d'un rangement fermant à clé. Une clé pourra vous être remise sur demande au comptoir multiservice.

De plus, si vous le souhaitez, vous pouvez faire la demande d'un casier au comptoir multiservice.

Par sécurité, il est recommandé de verrouiller vos affaires lorsque vous vous absentez même pour de courtes périodes et de ne jamais laisser vos objets précieux sans surveillance.

DÉVELOPPEMENT DURABLE

ÉcoActifs — Le comité de développement durable des étudiants du Centre AFSB s'est donné comme mission de sensibiliser les gens sur le campus aux questions de l'écoresponsabilité et de l'écocitoyenneté. Le comité offre ses conseils lors des événements au centre, afin de limiter les impacts environnementaux. Il propose aussi plusieurs services directement liés au quotidien des membres du personnel et des étudiantes et étudiants comme, entre autres :

- le recyclage des piles usagées;
- le compostage des déchets alimentaires;
- la livraison de paniers de légumes biologiques et de viande issue d'élevage écoresponsable;
- les jardins communautaires.

SITUATIONS D'URGENCE ET PLAN DES MESURES D'URGENCE

En situation d'urgence, composez le 4444 pour une assistance immédiate. Si vous composez directement le 911 (ou 9-911), il est important de composer ensuite le 4444 pour aviser les responsables sur le campus. Cela permettra de diriger rapidement les secours au bon en-

droit, mais aussi de vous envoyer de l'aide pour vous assister en attendant l'arrivée des secours externes.

Le campus de Laval s'est doté d'un plan de mesures d'urgence (PMU). Une copie est disponible sur le site <http://www.campus-laval.com/> à la section Mesures d'urgence.

SANTÉ ET SÉCURITÉ

Benoît Latreille Coordonnateur en santé et sécurité au travail	4128
Daniel Pagé Conseiller en prévention, radioprotection	4292
Anastasia Nikolakakis Conseillère en prévention, gestion des matières dangereuses	4330
Mireille Cartier Conseillère en prévention, biosécurité	4226
Bureau de santé (édifice 18, local H105)	
Joanie Houle Infirmière (du lundi au vendredi, 8 h à 12 h)	4296

CARTE D'ACCÈS

Lors de votre première journée, une personne du comptoir multiservice vous rencontrera afin de créer votre dossier et de suivre une session d'information.

À cette occasion, un dépôt de 20 \$ vous sera demandé. Ce dépôt vous sera remboursé lors de votre départ si tous les items indiqués dans votre dossier sont remis.

Une carte d'accès vous sera remise ainsi qu'une carte étudiante et une vignette de stationnement. Des formulaires seront à remplir pour la demande de courriel et le bureau de santé.

De plus, les documents suivants vous seront remis :

- Livret *Comment partir du bon pied* (informations santé et sécurité)
- Plan du campus
- Plan des mesures d'urgence (instructions en cas d'évacuation des édifices)
- Plan des salles de cours et des salles de réunion
- Livret d'information relatif au fonctionnement du centre de traitement du matériel de laboratoire

Vous serez également reçu au bureau de santé par une infirmière dans les jours suivant votre arrivée.

5 FINANCER VOS ÉTUDES

L'INRS OFFRE DIFFÉRENTS TYPES DE SOUTIEN AVEC L'OBJECTIF DE PERMETTRE À TOUTES SES ÉTUDIANTES ET TOUS SES ÉTUDIANTS DE SE CONSACRER À LEURS ÉTUDES.

SOUTIEN DISPONIBLE AU CENTRE ARMAND-FRAPPIER SANTÉ BIOTECHNOLOGIE

Centre AFSB

Bourse pour toutes les personnes étudiant à temps plein

Maîtrise avec mémoire : 4 trimestres (5 740 \$ / trimestre)

Doctorat : 8 trimestres (6 685 \$ / trimestre)

Note : Montants réévalués chaque année selon le coût de la vie

[Bourses de 2^e et 3^e cycles de la Fondation Armand-Frappier](#)

BOURSES D'EXEMPTION POUR FRAIS DE SCOLARITÉ MAJORÉS

Les frais de scolarité sont plus élevés pour les étudiantes et étudiants qui ne sont pas du Québec. Consultez le [site Web de l'INRS](#) pour plus de détails. Ces frais majorés ne s'appliquent pas aux personnes provenant de France et de Belgique francophone.

À l'INRS, des bourses d'exemption de ces frais majorés sont offertes.

SOUTIEN OFFERT PAR VOTRE DIRECTRICE OU DIRECTEUR

Si vous n'avez pas de soutien financier ou si celui-ci a pris fin, discutez avec votre directrice ou directeur. Il se peut que des fonds soient disponibles pour vous soutenir.

Votre intégration dans une équipe de recherche accroît vos possibilités de soutien.

BOURSES EXTERNES

Pour une recension des programmes offerts par les organismes externes, publics et privés :

[Site de l'INRS](#)

Toute bourse d'excellence est un plus à votre CV!

CALENDRIER DE VERSEMENT

Que vous receviez une bourse ou un soutien de l'INRS, ou encore une bourse externe gérée par l'INRS, vos versements se font généralement aux dates suivantes :

Trimestre d'automne 2020	Trimestre d'hiver 2021
17 septembre	21 janvier
15 octobre	18 février
19 novembre	18 mars
17 décembre	15 avril

AIDE FINANCIÈRE AUX ÉTUDES (AFE) DU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC

Si vous avez la citoyenneté canadienne ou la résidence permanente, vous êtes admissible à l'AFE. Les demandes peuvent être faites [en ligne](#).

DES QUESTIONS SUR LE SOUTIEN OU SUR LE VERSEMENT DE VOTRE BOURSE?

Isabelle Fiola
Technicienne en administration
Isabelle.fiola@inrs.ca

6 VOUS LOGER ET VOUS DÉPLACER

TROUVER UN LOGEMENT

L'INRS n'offre pas de résidences universitaires à Montréal ni à Laval.

SE LOGER À LAVAL

VOIR LA PERSONNE-RESSOURCE POUR LES DOSSIERS ÉTUDIANTS

[Coordonnées au chapitre 2](#)

CHERCHER UN APPARTEMENT

[Cherche Trouve](#)
[Trouve un appart](#)
[Kijiji](#)
[LesPAC](#)
[Kangalou](#)
[Louer.ca](#)

INFORMATION SUR LE LOGEMENT

Référence étudiante sur le logement (pièges à éviter, astuces, droits des locataires) : consultez [L'appartinfo](#)

SE DÉPLACER

Voici quelques informations importantes. Plus d'informations sur le site de l'INRS, rubrique [Transports](#).

AUTOPARTAGE À PETIT PRIX

Consultez : [Communauto](#)

SE DÉPLACER À LAVAL

AUTOBUS À LAVAL

Pour obtenir les tarifs étudiants, demandez d'abord la carte OPUS étudiant :

- Consultez le site web de la carte OPUS
- Complétez les sections 1 et 3 du formulaire et transmettez-le à : Anne Philippon, anne.philippon@inrs.ca

À VÉLO

Site de la Ville de Laval : [réseau cyclable](#)

STATIONNEMENT ET SUPPORTS À VÉLO

Consultez les rubriques [Stationnement et Vélo du chapitre 4](#).



7 ÉTUDIANTES INTERNATIONALES ET ÉTUDIANTS INTERNATIONAUX

Cette section résume quelques informations utiles pour toute personne arrivant au Québec. La page [Étudier et vivre au Québec](#) du site de l'INRS contient plus d'information sur les sujets suivants :

- Un avenir au Québec
- Climat et habillement
- Nourriture
- Monnaie et banque
- Budget
- Langue
- Logement
- Téléphone
- Transports

Voir aussi la page [Vivre au Québec](#) du ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration.

BUDGET, SERVICES BANCAIRES ET CARTES DE CRÉDIT

À votre arrivée, vous devez ouvrir un compte bancaire canadien pour que l'INRS puisse y verser votre bourse. Le site Immigrant Québec offre de l'information utile :

- [Budget et institution bancaires](#)
- [Comptes bancaires et cartes de crédit](#)

Parmi les autres sources utiles :

- [Étudier au Canada](#), section banques et cartes de crédit

COMPARAISON DE COMPTES BANCAIRES

Gouvernement du Canada :
[Outil de comparaison de comptes](#)

COMPARAISON DE CARTES DE CRÉDIT

Gouvernement du Canada :
[Outil de comparaison de cartes de crédit](#)

LOGEMENT : INFORMATION DE BASE

Consultez la section [Logement](#) du site d'Immigrant Québec pour comprendre :

- Comment chercher
- Les caractéristiques des logements
- Le bail ou contrat de location
- Vos droits comme locataire

AUTRES SERVICES

Certains services sont associés directement à votre logement. Ceux-ci imposent [différents frais](#).

ASSURANCE HABITATION

Il est important de prendre une assurance habitation.

En cas de vol, d'incendie ou de sinistre, elle protège :

- vos biens
- votre responsabilité quant aux dommages provoqués à la propriété ou aux biens d'autrui

Assurance Québec

<http://www.assurance-qc.com/maison.html>

EAU POTABLE

Le service d'eau potable est gratuit au Québec. Aucun besoin d'acheter de l'eau, de communiquer avec un fournisseur, ni de payer à l'utilisation.

CHAUFFAGE ET ÉLECTRICITÉ

Informez-vous des coûts pour le chauffage et l'électricité avant de louer un logement.

Au Québec, le chauffage est généralement électrique. Si un logement est dit :

- Chauffé, le propriétaire paie le chauffage
- Éclairé, le propriétaire paie l'électricité, sans compter le chauffage
- Si le logement n'est pas chauffé et éclairé, vous devez vous abonner.

Hydro-Québec est l'unique fournisseur :
1 888 385-7252 | www.hydroquebec.com

PAIEMENT DU LOYER

Vous devez payer votre loyer le 1^{er} jour de chaque mois. Plus de détail : [site de la Régie du logement](#)

TRAVAILLER

Il vous est généralement possible de travailler au Canada avec un permis d'études, mais cela dépend des conditions indiquées sur le permis d'études et de votre situation d'inscription. Le site [Étudier au Canada](#) précise les conditions et les situations vous permettant de travailler.

TRAVAILLER HORS CAMPUS

La plupart du temps, le permis d'études permet le travail en dehors du campus, mais pour un maximum de 20 heures / semaine. Assurez-vous de respecter les [conditions](#).

Si, en consultant les conditions en vigueur, il est question de règles plus permissives lors des congés prévus au calendrier scolaire, notez que cela ne concerne pas les congés que vous décidez de prendre. Cela s'applique seulement dans deux situations à l'INRS :

- Durant les quelques jours de congé entre la fin d'un trimestre et le début du trimestre suivant
- Programme professionnel : pour un trimestre où aucune activité n'est offerte

TRAVAILLER SUR LE CAMPUS

Le nombre d'heures de travail sur le campus n'est pas limité. Toutefois, assurez-vous que cela ne vous empêche pas de progresser normalement dans vos études. Le cas échéant, il est pertinent d'en discuter avec votre directrice ou votre directeur pour éviter tout malentendu.

NUMÉRO D'ASSURANCE SOCIALE (NAS)

Vous avez besoin de votre numéro d'assurance sociale avant d'occuper un emploi. Pour l'obtenir, consultez le site de [Service Canada](#).

Attention : le NAS est hautement confidentiel. Vous devriez le donner seulement à :

- votre employeur
- votre institution financière
- le gouvernement du Canada
- votre établissement d'enseignement

LE FRANÇAIS, LANGUE OFFICIELLE AU QUÉBEC

Le français est la langue officielle au Québec, même s'il est généralement possible, surtout à Montréal, de fonctionner en s'exprimant en anglais.

VOUS PARLEZ BIEN FRANÇAIS?

Si vous parlez déjà français, vous aurez peut-être des questionnements sur certains mots et expressions québécoises. Pour vous aider, ou simplement par curiosité, consultez ce [petit lexique québécois](#).

VOTRE CONNAISSANCE DU FRANÇAIS EST LIMITÉE?

Il est possible et recommandé de commencer ou de poursuivre votre apprentissage du français. L'INRS offre gratuitement, chaque trimestre, des cours de français pour tous les niveaux. Vous recevrez un courriel pour vous informer des cours au début de chaque trimestre.

IMPÔT SUR LE REVENU

Si vous résidez au Québec un certain temps, ou si vous travaillez, vous devrez probablement produire des [déclarations de revenus](#). Deux déclarations sont exigées : une au Québec et une au Canada.

Canada : pour en savoir plus, consultez le site du [gouvernement du Canada](#)

Québec : pour en savoir plus, consultez le site du [Revenu Québec](#)

ASSURANCE MALADIE ET HOSPITALISATION

Vous devez être couvert par une assurance maladie et hospitalisation. Voir le chapitre [Soins de santé](#).

IMMIGRATION

Il est crucial :

- de toujours vous assurer que vos documents d'immigration sont valides ;
- de respecter rigoureusement les règles d'immigration et vos conditions particulières ;
- de renouveler vos documents avant le début du trimestre si ceux-ci viennent à échéance avant la fin dudit trimestre.

UN SOUCI EN LIEN AVEC VOTRE STATUT D'IMMIGRATION?

Vos [personnes-ressources pour les services aux étudiantes et aux étudiants](#) peuvent vous guider.

En cas de problème, la personne responsable des services aux étudiants peut vous aider ou vous guider vers les ressources appropriées. Consulter le [chapitre 8](#) pour connaître ces personnes et leurs coordonnées.

QUELQUES CONSEILS POUR AMÉLIORER VOTRE SÉJOUR AU QUÉBEC

- Échangez avec votre mentore ou mentor et créez des liens avec vos collègues.
- Engagez-vous dans la vie universitaire.
- Intéressez-vous aux particularités culturelles du Québec et posez des questions.
- Continuez à pratiquer des sports et des activités que vous aimez.
- Évitez de vous isoler.
- Maintenez activement les liens avec votre famille ou vos amis dans votre pays d'origine.

8 SERVICES AUX ÉTUDIANTES ET AUX ÉTUDIANTS

LE SERVICE DES ÉTUDES SUPÉRIEURES ET POSTDOCTORALES DE L'INRS APPUIE LES ÉTUDIANTES ET LES ÉTUDIANTS ET LES ÉPAULE DANS LEURS PROJETS EN LEUR OFFRANT UNE GAMME VARIÉE DE SERVICES AYANT COMME OBJECTIF DE RENDRE LEUR MILIEU D'ÉTUDES ACCUEILLANT ET PROPICE À LEUR RÉUSSITE.

VOS PERSONNES-RESSOURCES

Comme étudiante ou étudiant à l'INRS, vous pouvez compter sur plusieurs ressources pour vous guider et obtenir des services.

1. PERSONNE-RESSOURCE POUR LES DOSSIERS ÉTUDIANTS

Anne Philippon
Agente au dossier étudiant
Centre AFSB
anne.philippon@inrs.ca

2. VOTRE MENTORE OU MENTOR

Pour une simple information, il ou elle pourra souvent vous aider. Sinon, il ou elle pourra vous guider vers la bonne ressource.

3. SERVICES AUX ÉTUDIANTS (SAE)

L'équipe des SAE répond à toutes vos questions à l'adresse suivante : sae@inrs.ca

Yannick Machabée
Responsable des services aux étudiants
Téléphone : 418 654-1801
yannick.machabee@inrs.ca

Hama Tchamo-Kpona
Secrétaire
Téléphone : 418 654-3815
hama.tchamo-kpona@inrs.ca

CONSULTEZ VOTRE BOÎTE COURRIEL INRS RÉGULIÈREMENT

L'équipe des services aux étudiants, comme d'autres services, vous avise par courriel des informations vous concernant. Parfois, des activités se déroulant dans quelques jours sont relayées.

SURVOL DES SERVICES

Communiquez avec sae@inrs.ca pour plus d'information.

ATELIERS ET FORMATIONS

Chaque trimestre, [des ateliers et des formations](#) sont offerts pour vous aider à :

- Développer vos compétences
- Préparer votre insertion professionnelle
- Être mieux informés sur ce qui vous concerne

Une notification est transmise aux personnes visées lorsque de nouvelles activités sont ajoutées.

SOUTIEN FINANCIER À DES PROJETS ÉTUDIANTS

Vous avez un projet ou une activité en tête pour :

- Promouvoir la vie scientifique universitaire
- Améliorer la qualité de vie à l'INRS

Consultez le [programme](#) avant de déposer votre demande au sae@inrs.ca. N'hésitez pas à nous joindre pour en discuter avec nous préalablement.

Nous encourageons tout projet bénéfique à la communauté INRS. Discutez-en avec nous!

INSTALLATIONS SPORTIVES — CENTRE AFSB

Les étudiantes et étudiants ont accès gratuitement à une salle d'entraînement située à l'édifice 70, local 415. Notez que cette salle sera relocalisée cet automne à l'édifice 18.

BESOINS PARTICULIERS

Les demandes des étudiantes et étudiants en situation de handicap ou ayant des troubles d'apprentissage sont traitées de façon individuelle et très personnalisée.

Des outils, des services et des mesures d'accommodements pourront vous être offerts.

Bienvenue à l'INRS!

INSERTION PROFESSIONNELLE

Annuellement, un événement nommé Rendez-vous carrière est organisé.

- Réseautage et réseau professionnel
- Information sur le marché du travail
- Perspectives d'emploi

Venez évaluer vos possibilités et préparer votre plan de carrière!

ENGAGEMENT ÉTUDIANT

L'INRS soutient l'engagement étudiant. Il s'agit d'une expérience riche et valorisante, qui fait une différence.

- Par le [programme des ambassadrices et des ambassadeurs](#), l'INRS offre à celles et ceux qui ont l'INRS à cœur de contribuer à sa promotion.
- Le programme de mentorat étudiant favorise aussi l'engagement envers les collègues qui débutent.

Engagez-vous de toutes les façons!

RECONNAISSANCE ÉTUDIANTE

Vos travaux, votre parcours et vos aptitudes sont mis en valeur de diverses façons :

Ma thèse en 180 secondes / Three Minute Thesis

- Présentez votre thèse en trois minutes
- Volet francophone et volet anglophone
- Les lauréats INRS se rendent aux finales régionales

Force Avenir

Un mandat : reconnaître, honorer et promouvoir les étudiantes et étudiants universitaires qui font preuve d'excellence et d'un engagement remarquable.

- Un concours panquébécois
- Un jury composé de personnalités publiques

Dévoilez tous vos talents!



9 SOINS DE SANTÉ

ÉTUDIANTES ÉTRANGÈRES ET ÉTUDIANTS ÉTRANGERS : ASSURANCE MALADIE ET HOSPITALISATION

Durant votre séjour au Québec, vous devez être couvert par un régime d'assurance maladie. Les étudiantes et étudiants de **certains pays** sont couverts par le Régime d'assurance maladie du Québec (RAMQ) et doivent faire une **demande d'adhésion** dès leur arrivée.

Les autres doivent adhérer au *Régime d'assurance collective pour étudiants étrangers d'établissements universitaires* que les universités québécoises ont négocié avec la société Desjardins Sécurité Financière. La cotisation est perçue par l'INRS en même temps que les frais de scolarité.

ÉTUDES À DISTANCE

Les étudiantes étrangères et étudiants étrangers qui sont à l'extérieur du Canada n'ont pas à payer cette prime d'assurance.

EN CAS D'URGENCE / INFO-SANTÉ

COMPOSEZ 911 — URGENCE

En cas d'urgence, notamment médicale.

Pour avoir l'assistance d'une ambulance, notez que des frais s'appliquent.

** La carte SIM doit être canadienne pour que le 911 fonctionne.*

COMPOSEZ 811 — SERVICE INFO-SANTÉ

Vous avez besoin des conseils d'une infirmière pour vous ou vos proches? Vous avez besoin qu'on vous guide vers les ressources en santé appropriées? Gratuit et disponible 24 h sur 24 / 7 j sur 7.

SANTÉ, SÉCURITÉ ET COVID-19

Pour toute problématique de santé liée à votre présence sur le campus en contexte de pandémie, n'hésitez pas à communiquer avec votre directrice ou directeur de programme.



RÉGIME COLLECTIF — ASEQ (ASSURANCE COMPLÉMENTAIRE)

Toutes les étudiantes et tous les étudiants de l'INRS bénéficient d'un régime collectif de soins de santé (Régime collectif d'assurance — ASEQ) en deux volets :

VOLET SANTÉ

- Soins de la vue
- Consultation de professionnels
- Vaccins, radiographies, etc.

Accessible seulement aux étudiantes et étudiants couverts par la RAMQ.

VOLET DENTAIRE

Accessible à toutes et tous

Pour plus d'information, consultez la [documentation](#) ou communiquez avec la FEINRS.

SE RETIRER DU RÉGIME

La prime est facturée à l'automne et à l'hiver avec vos frais de scolarité.

Chaque année, lors du 1^{er} mois de votre 1^{er} trimestre d'inscription, vous pouvez vous retirer d'un volet ou des deux.

Détail des frais pour 2020-2021 :

Automne	Hiver
Santé : 71,75 \$	Santé : 143,51 \$
Dentaire : 53,93 \$	Dentaire : 107,84 \$

FEINRS

La FEINRS (voir chapitre 10) s'occupe du régime d'assurance collective avec l'ASEQ. Vous pouvez communiquer avec le ou la membre de l'exécutif qui vous représente auprès de l'ASEQ.

BESOIN DE DISCUTER DE PROBLÈMES PERSONNELS

Le Programme d'aide aux employés et aux étudiants (PAEE) est un programme qui offre un accès rapide et gratuit à une consultation pour discuter de vos préoccupations et problèmes personnels. Le service est offert par une firme externe et demeure complètement confidentiel.

Vous pouvez joindre le PAEE au 1 800 361-2433 (English 1 877 257-5557), 24 heures par jour, 7 jours par semaine.

BESOIN D'AIDE PSYCHOLOGIQUE

RÉGIME DESJARDINS POUR ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Quelques rencontres avec un ou une psychologue sont remboursées jusqu'à un maximum de 500 \$ par année.

RÉGIME COLLECTIF — ASEQ

Les rencontres avec un ou une psychologue ou psychothérapeute sont remboursées jusqu'à un maximum de 500 \$ par année, mais vous payez le premier 50 \$ à chaque visite.

10 ASSOCIATIONS ÉTUDIANTES

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS DE L'INRS (FEINRS)

La FEINRS regroupe les associations étudiantes de tous les centres. Elle facilite les échanges et la coordination entre les étudiantes et étudiants sur des sujets d'intérêt commun. Sa mission :

- Défendre et promouvoir les droits et intérêts des membres sur les sujets d'intérêt commun, notamment :
 - Les frais de scolarité, frais afférents et autres sommes destinées à l'INRS;
 - La gestion, l'administration et le versement des bourses de soutien de l'INRS ainsi que des bourses externes;
 - Les affaires académiques (évaluation et modifications des programmes, ajouts et modifications aux règlements);
 - La gestion du dossier des assurances (santé et dentaire);
 - Le respect de la réglementation de l'INRS de la part de l'administration et du corps professoral;
 - Les conditions de santé et de sécurité qui prévalent dans les laboratoires de l'INRS;
 - Tout autre besoin inclus dans ce cadre identifié par les membres.
- Représenter officiellement ses membres auprès de toute instance jugée pertinente afin d'y faire la promotion de leurs droits et intérêts.
- Promouvoir, protéger et développer les intérêts scientifiques de ses membres et des étudiantes et étudiants de l'INRS en général.
- Mettre en relation les étudiantes et étudiants des associations locales membres afin de favoriser le sentiment d'appartenance à l'INRS et les échanges, autant sociaux que scientifiques.

Pour communiquer avec la FEINRS, écrivez à : fe.inrs@adm.inrs.ca

Voir aussi vos représentantes et représentants au [comité exécutif](#) de la FEINRS.

ASSOCIATION GÉNÉRALE DES ÉTUDIANTS DE L'INSTITUT ARMAND-FRAPPYER (AGEIAF)

L'Association générale des étudiants de l'Institut Armand-Frappier (AGEIAF), fondée en 1984, représente l'ensemble des étudiantes et étudiants du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie. Elle compte près de 150 membres inscrits, ce nombre variant en fonction des inscriptions aux différents programmes en biosciences de la santé. Elle a pour mission principale de défendre les intérêts de la communauté étudiante du Centre. Ainsi, lorsque des enjeux universitaires ou institutionnels interpellent ses membres, l'AGEIAF coordonne les discussions pour définir une position commune et agit ensuite en tant qu'intermédiaire avec l'administration universitaire. L'association a aussi pour mission de rassembler la population étudiante en organisant des activités sociales variées. Cette mission est d'autant plus importante que le Centre accueille des étudiantes et étudiants aux origines très diverses, entre lesquels il est important d'assurer une bonne communication. Enfin, l'AGEIAF présente un volet vert avec un comité environnement actif qui soutient l'éco action et participe à la conscientisation de la population étudiante et du personnel du Centre.

Pour communiquer avec l'AGEIAF, écrivez à AGEIAF@inrs.ca.

Vous pouvez rejoindre notre groupe Facebook où sont transmises les plus récentes informations concernant les événements, les activités, les rencontres, les communications, les représentants, etc. Cet espace virtuel permet de partager des expériences, des préoccupations, des blagues ou des conseils relatifs à la vie au Centre AFSB. Le groupe est géré par et pour des étudiantes et étudiants. Que vous entamiez bientôt vos études ou que vous ayez déjà obtenu votre diplôme, n'hésitez pas à nous rejoindre!

<https://www.facebook.com/groups/1079032792480093/>

11 INFORMATIQUE ET TÉLÉPHONIE

POUR TOUTE QUESTION OU SOUTIEN INFORMATIQUE (COURRIEL INRS, RÉSEAU SANS FIL, SALLE D'ORDINATEURS)

Vous pouvez vous référer au [site du Service des ressources informationnelles](#). Vous y trouverez notamment :

- des documents sur certaines procédures et certains outils
- un formulaire de [demande de soutien](#)

ACCÈS AU SANS-FIL

Partout à l'INRS, trois réseaux sans fil sont accessibles.

- INRS : à utiliser par tous les membres du personnel de l'INRS, quel que soit le centre INRS où ils se connectent. Le compte et mot de passe sont ceux de Windows.
- INRS-Visiteurs : Pour tous ceux qui n'ont pas de compte à l'INRS; accès Internet seulement; pas de mot de passe.
- Eduroam : Réseau sans-fil présent dans plusieurs universités, permettant une connexion Internet en utilisant le compte Windows de l'INRS.

TRANSFERT DE GROS FICHIERS

Vous pouvez utiliser l'[outil de partage](#) de fichiers volumineux pour échanger des documents. La personne qui envoie ou celle qui reçoit les documents doit avoir une adresse courriel INRS.

TÉLÉPHONIE

[Bottin de l'INRS](#)



LA SYNTHÈSE

C'est le journal de vulgarisation des étudiantes et étudiants du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie. Il contribue à la diffusion et à la promotion auprès du grand public de la recherche qui se fait au centre. En plus de permettre la transmission du savoir des étudiantes et étudiants, le journal participe au rayonnement de l'INRS et à sa reconnaissance. De plus, *La Synthèse* propose des formations et des conférences afin d'améliorer les habiletés en communication et en vulgarisation des étudiantes et étudiants du Centre Armand-Frappier Santé Biotechnologie.

Journal *La Synthèse* :
<https://www.lasyntheseinrs.com/>

12 BIBLIOTHÈQUE

SERVICE DE DOCUMENTATION ET D'INFORMATION SPÉCIALISÉES (SDIS)

Il regroupe toutes les bibliothèques de l'INRS.

Durant la pandémie de la COVID-19, tous les services en ligne sont maintenus. Cependant, l'accès aux bibliothèques physiques est très limité. Pour tous les détails sur le fonctionnement de la bibliothèque durant cette période, consultez la page Soutien du SDIS à la recherche et à l'enseignement (<http://sdis.inrs.ca/covid-ressources>). Celle-ci sera mise à jour régulièrement, en fonction des changements.

Consultez le [site web du SDIS](#) pour savoir comment emprunter des documents ou accéder aux ressources numériques auxquelles la bibliothèque est abonnée.

Pour communiquer avec le SDIS : sdis@inrs.ca

COMMUNIQUER AVEC LE SDIS

Adresse courriel : sdis@inrs.ca

Téléphone : 514 499-4018 ou 418-654-2577

Texto : 514 613-7347 (514 613-SDIS)

Boîte de clavardage au <http://sdis.inrs.ca>

INSCRIPTION

Au début du trimestre d'automne 2020, le SDIS met en place un système de gestion bonifié. Les nouvelles étudiantes et nouveaux étudiants recevront ensuite un courriel leur décrivant comment s'inscrire et accéder aux services.

Pour les besoins urgents, communiquez avec le SDIS.

BIBLIOTHÈQUE DU CENTRE AFSB

CE QUE VOUS TROUVEREZ À LA BIBLIOTHÈQUE

Les collections de la bibliothèque du Centre AFSB comptent quelques milliers de livres, de rapports, de thèses, de mémoires, etc.

Pour le catalogue de la bibliothèque (Sofia) : <https://inrs.on.worldcat.org/discovery?lang=fr>

Pour la liste des revues : <https://inrs.on.worldcat.org/atoztitles#journal>

RESPONSABLE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Michel Courcelles

Téléphone : 450 687-5010

Courriel : michel.courcelles@inrs.ca

SERVICES OFFERTS

- Formation et assistance technique aux outils (bibliographiques ou informationnels)
- Formation et assistance à la recherche bibliographique et veille bibliographique
- Service d'alertes bibliographiques
- Fourniture de documents (achat, emprunt, copie)
- Gestion des données de recherche
- Soutien à la recherche scientifique (communication, agent de liaison, direction du centre, etc.)
- Aide à la rédaction (affiche scientifique et autres)
- Gestion du plagiat
- Évaluation des compétences informationnelles
- Accès à distance aux collections numériques
- Base de données des publications du Centre AFSB et dépôts institutionnels (INRS et Pasteur)
- Administrateur de l'Institut pour la plate-forme Moodle
- Mise à jour des pages des publications des membres du corps professoral sur le site internet de l'INRS
- Aide technique pour la salle de cours à la bibliothèque
- Bureau de travail
- Numériseur/photocopieur disponible à la bibliothèque
- Postes informatiques disponibles à la bibliothèque

13 VOS DROITS ET RESPONSABILITÉS

EN TANT QUE MEMBRE DE LA COMMUNAUTÉ UNIVERSITAIRE DE L'INRS, CERTAINS **DOCUMENTS NORMATIFS** VISENT À VOUS ASSURER UN MILIEU DE VIE ET DE TRAVAIL ADÉQUAT. CES RÈGLEMENTS, NORMES ET POLITIQUES VOUS PROTÈGENT ET VOUS IMPOSENT CERTAINS CODES DE CONDUITE. VOICI CERTAINS ASPECTS QUI VOUS TOUCHENT PLUS DIRECTEMENT.

RÈGLEMENT SUR LES ÉTUDES SUPÉRIEURES

Le **Règlement sur les études supérieures** couvre essentiellement :

- La gestion des études
- Les programmes, les cours et les activités de recherche
- L'encadrement
- L'admission et l'inscription
- L'évaluation et la délivrance des diplômes

ENCADREMENT

Le règlement énonce notamment les règles et pratiques entourant l'encadrement des études supérieures.

PLAGIAT

L'INRS met à la disposition des étudiantes et étudiants un outil d'aide à la détection du plagiat nommé Compilatio. Il est ainsi possible de vérifier l'originalité des textes. Attention toutefois! Bien qu'utile pour les travaux scolaires, le logiciel est moins adapté aux publications de recherche, aux articles scientifiques et aux mémoires et thèses. Pour obtenir un accès à Compilatio, adressez-vous à sae@inrs.ca. Pour une formation adaptée au contexte, écrivez à sdis@inrs.ca.

HARCÈLEMENT PSYCHOLOGIQUE ET VIOLENCES À CARACTÈRE SEXUEL

Consultez le site de l'INRS sur le **harcèlement psychologique et les violences à caractère sexuel**. Il clarifie les concepts, vous explique comment agir et vous suggère des ressources. Voir aussi :

- **Politique contre le harcèlement, la discrimination et l'incivilité**
- **Politique contre les violences à caractère sexuel**

CODE D'ÉTHIQUE

Veillez consulter la page Web sur le **code d'éthique**.

ASPECTS COUVERTS PAR LE CODE D'ÉTHIQUE

- Respect des personnes
- Utilisation des biens de l'INRS
- Respect des lois
- Confidentialité
- Respect de l'établissement
- Conflit d'intérêts

POLITIQUE LINGUISTIQUE

La **Directive sur l'application de la politique linguistique de l'INRS** énonce que l'INRS est un établissement de langue française et précise dans quelles situations l'usage du français est prescrit et dans quels cas l'usage d'une langue autre que le français est permis.

INTÉGRITÉ EN RECHERCHE

La **Politique d'intégrité en recherche de l'INRS** vise à favoriser la conduite responsable de la recherche. Elle signifie notamment que vous devez faire des études honnêtes et sérieuses, faire une analyse rigoureuse, vous engager à diffuser les résultats de la recherche et appliquer les normes professionnelles. Consultez le **Guide de l'étudiant sur l'intégrité en recherche**.

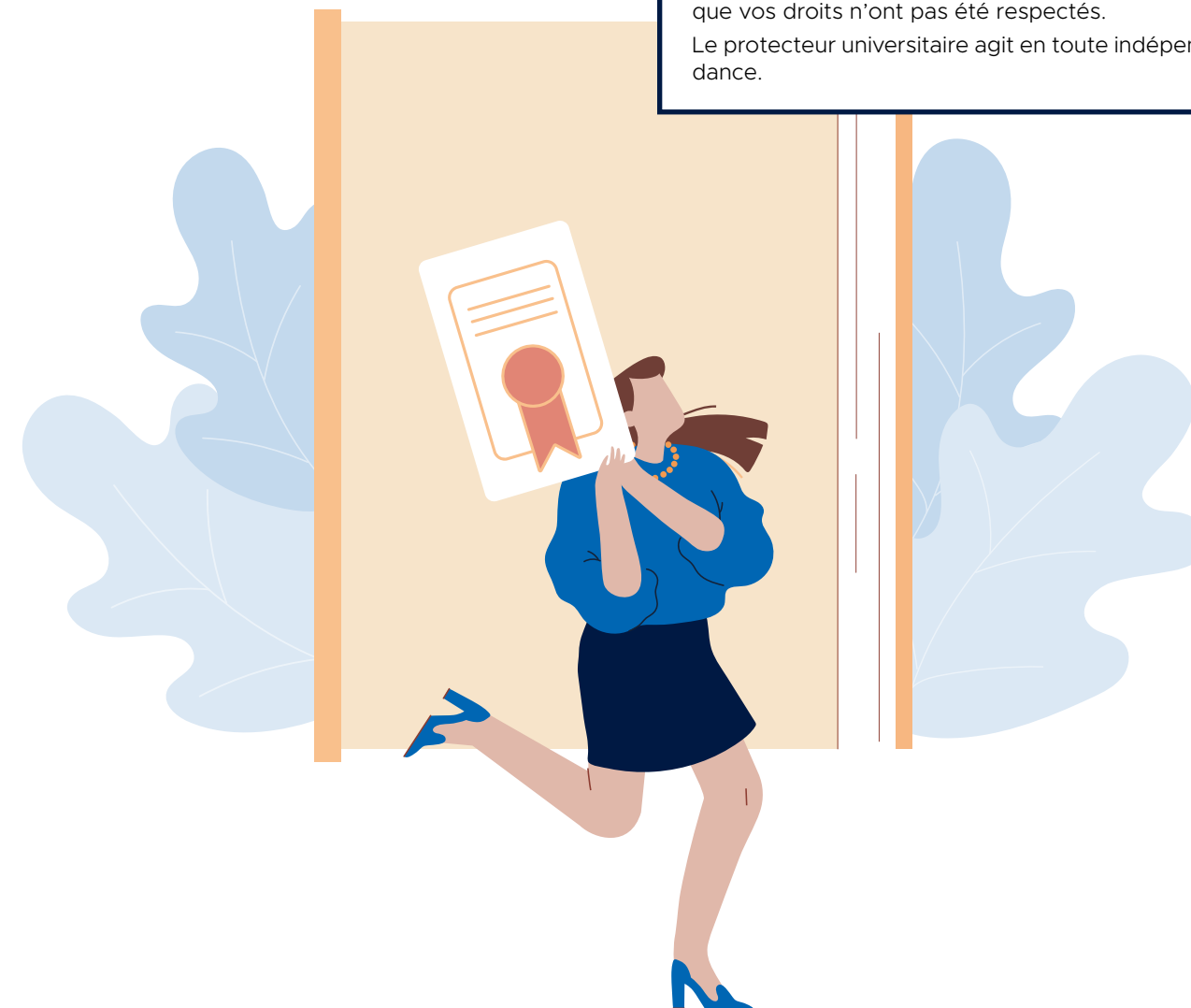
PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE

La **Politique sur la propriété intellectuelle** établit les principes et les règles qui régissent les rapports entre les membres de la communauté universitaire et l'INRS en matière de propriété intellectuelle et a notamment pour objectifs de préciser selon quels principes s'effectue la valorisation des droits des auteurs et autrices et des inventeurs et inventrices. Consultez aussi le **Guide sur les droits d'auteur**.

PROTECTEUR UNIVERSITAIRE

À titre de membre de la communauté universitaire, vous pouvez porter à l'attention du **Protecteur universitaire** toute situation où vous jugez que vos droits n'ont pas été respectés.

Le protecteur universitaire agit en toute indépendance.



**IN
RS**

INNOVER
PAR LA
RECHERCHE